

# Le Mot de St Gervais

Janvier 2025



## DANS CE NUMÉRO :

- Adressage 2
- Assainissement
- Eau potable
- Message du S.I.A.E.P
  
- Le composteur 3
- Incivilités au tri-sélectif
  
- Hommage à Nono 4
  
- Fête des Piques Prunes 5
  
- CCAS repas 6
- Vœux du maire
- Programme du Foyer
  
- Association Kass-Pat 7
- O'lavie Olliergues
  
- 10 Ans de la Maison 8
- Citoyenne
- Cérémonie du 11 novembre
  
- Recette 9
  
- Les Cotillons 10
- Remerciements
- Infos mairie
- Etat civil

## LE MOT DU MAIRE

Bonne année ! Ainsi ce sont exprimés les chefs d'États de toutes les grandes nations du monde. Eh bien pourquoi pas ? Prenons-les au mot ! Mais ont-ils encore une crédibilité quand ils s'assoient quotidiennement sur le droit international en allumant la mèche de la guerre partout sur la planète comme cela est le cas en Ukraine ou encore au Proche-Orient où des dizaines de milliers de femmes et d'enfants meurent sous les bombes du président Poutine et du premier ministre israélien d'extrême droite, Benyamin Netanyahu. Et que dire de la complaisance hypocrite des pays occidentaux, dont la France ! Lesquels ferment les yeux quand ils ne cautionnent pas les pires atrocités des gouvernements fauteurs de guerre. Ces gouvernements qui sèment le désespoir et le malheur aux quatre coins du monde avec comme seul objectif, la défense des intérêts des puissants et des riches. De la même façon, ne nous laissons pas manipuler par les grandes chaînes d'information : 90% d'entre elles sont aux mains des milliardaires. Elles orientent et falsifient l'information avec un unique objectif : opposer les salariés, les chômeurs ou les immigrés pour épargner les milliardaires qui s'enrichissent sur le dos de ceux qui travaillent et qui souffrent. Selon les comptes de la nation, il y a 30 ans, les 500 plus grandes fortunes de France possédaient 6 % de la richesse nationale. En 2023, elles en possédaient 40 %, soit la somme astronomique de 1 200 milliards d'euros. **Face à des chiffres aussi vertigineux, qui peut encore croire que ce sont les chômeurs, les salariés, les fonctionnaires ou les immigrés qui sont responsables de la crise ?**

Concernant les investissements sur notre commune, nous allons réaliser d'importants travaux de voirie pour stabiliser le chemin municipal sous le village de La Fardethie. Cette année sera également consacrée à la mise en place de la signalisation nécessaire pour l'adressage. Enfin, le raccordement à la fibre devrait également être effectif pour l'ensemble des foyers avant la fin de l'année.

En conclusion, je vous souhaite une bonne année, une année de mobilisation et de rassemblement afin d'exiger les moyens nécessaires pour conduire une vraie politique de progrès, pour nos écoles, pour nos hôpitaux, pour nos communes...

**Contrairement à ce que l'on essaie de nous faire croire, l'argent existe pour cela. Mobilisons-nous pour qu'il soit utilisé au service des territoires et des habitants et non plus pour enrichir une poignée de privilégiés.**

Bien à vous, Éric Dubourgnoix

Nouvelle  
dénomination  
des voies  
et numérotation  
des habitations

*Travaux  
sur nos  
stations.*

## Adressage

Nous allons en ce début d'année vous adresser **un courrier pour informer vos principaux interlocuteurs institutionnels de votre modification d'adresse**. Comme annoncé précédemment, la commande des plaques (voies et numéros) interviendra après le vote du budget courant mai. **Livraison et installation courant 2025.**

## Assainissement

Les travaux annoncés (suite au diagnostic) ont été réalisés par l'entreprise Dumeil cet automne ; ils concernaient la réfection de 2 regards sur les réseaux au Pont d'Olliergues et au Bourg, ainsi que le remplacement de 2 compteurs de bâchées défectueux (dont 1 au Bouy). La pose d'un dégrilleur et son by-pass sur la station du Bourg sera effectuée prochainement. **Ceci clôturera les travaux d'entretien programmés afin de transférer ces équipements, en bon état, au S.I.E.A.**

## Eau potable

**Notre syndicat des eaux change de statut en 2025.** Il devient S.I.E.A. de la Faye (Syndicat Intercommunal Eau et Assainissement de La Faye). Le projet de fusion des syndicats d'eau potable de La Faye et du Fossat n'ayant pas abouti, notre commune reste membre du nouveau S.I.E.A. de La Faye, qui exercera sa double compétence : **eau potable et assainissement.**

## Message du S.I.E.A. de la Faye

Votre commune est membre du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de La Faye qui la fournit en eau potable. Notre période de facturation de l'eau allait jusqu'à présent du 1er juillet au 30 juin de l'année suivante. **A compter du 1er janvier 2025 elle correspondra à l'année civile et ira donc du 1er janvier au 31 décembre.**

Cette disposition facilitera une meilleure compréhension par les abonnés des tarifs de l'eau qui seront votés chaque fin d'année par le Comité Syndical pour l'année civile suivante. En conséquence, **la période de relève des compteurs d'eau aura dorénavant lieu aux mois de novembre et de décembre.** Les abonnés recevront leur facture de solde d'eau en début d'année suivante, et ceux qui consomment plus de 24 m<sup>3</sup> par an recevront une **facture d'acompte** au mois de juillet ou d'août à valoir sur la facture de solde du début d'année suivante. Cette facture d'acompte représente 60 % de la consommation de l'année précédente sans abonnement ni redevance de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne. Comme nos compteurs d'eau sont presque tous équipés d'un module radio permettant de les relever à distance sans pénétrer dans les habitations, le changement de la période de relève sera transparent pour vous. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant ce changement, vous pouvez contacter **le secrétariat du S.I.E.A. de La Faye au 04.73.53.56.53.**



## Changement d'emplacement du composteur

**Le composteur collectif situé dans le bourg vient de changer de place.** En effet le Parc a décidé de créer des places de parking à l'endroit où celui-ci était installé. Nous avons fait le choix de le déplacer à côté du site de tri-sélectif qui se trouve derrière l'église.

Avec les années malheureusement le composteur s'est dégradé, c'est pourquoi la Communauté des Communes a prévu dans l'année à venir de procéder à son remplacement. Dans cette attente la Communauté des Communes a mis à notre disposition **deux composteurs individuels**.

## Incivilités au tri-sélectif de la gare

Malheureusement, en ce début d'année, nous avons à nouveau constaté **des actes d'incivilité au site de la gare d'Olliergues**. Les bacs jaunes et verts ont servi de stockage pour des matériaux ou objets qui auraient dû être apportés à la déchetterie. Ces actes sont susceptibles d'être fortement **sanctionnés par des amendes financières**.

Dans ce contexte nous réfléchissons à un changement de place de ce site qui par son isolement est l'objet fréquent d'une utilisation complètement inappropriée.

Point positif : il faut noter **une forte amélioration de l'utilisation de sacs jaunes** pour le bac du tri sélectif. Pour rappel, ceux ci sont toujours mis à disposition gratuitement à la mairie.



*Les sacs jaunes sont toujours à votre disposition à la mairie, en faire la demande auprès du secrétariat.*



## Hommage à Nono

Le maire, les adjoints, les conseillers municipaux, et le personnel communal, ont la douleur de vous faire part du décès de **Monsieur Latallerie René**, ancien adjoint au maire de 2008 à 2014, habitant des Mortains. Les obsèques ont eu lieu le lundi 23 décembre à Saint-Gervais-sous-Meymont.

On retiendra de Nono le souvenir d'un **homme généreux** qui a participé à énormément de manifestations et d'évènements sur la commune et aux alentours. Son aide était précieuse, il était aimé de tout le monde et connu par ses dons particuliers en tant que sourcier. L'hommage qui lui a été rendu par le maire le jour des obsèques était à la hauteur de ce qu'était Nono. Toutes nos condoléances à sa famille et ses amis. Il va nous manquer.

*Nono, son  
accordéon, la  
belote et ses  
chats, un  
personnage  
irremplaçable.*



*La fête de  
l'été dernier!*

## Fête des Piques Prunes 2024

Comme chaque année le foyer a organisé la **fête des piques-prunes** le 6 juillet dernier et a proposé différentes attractions festives comme: le **concours de pétanque**, **une exposition de voitures de prestige, des mobylettes, et sans oublier les motos**. Une exposition sur les **métiers du bois** a été proposée, suivie de **la messe** célébrée dans notre paroisse et un **apéritif offert** par la Mairie. Le repas organisé par les bénévoles du foyer a eu lieu ainsi que deux **concerts** et bien sûr **le feu d'artifice** financé par la municipalité. Vous étiez nombreux à partager cette journée de fête avec les bénévoles du foyer.



## Mot du club « Amitiés »

Suite au décès de la vice-présidente et du trésorier, ainsi que la diminution des adhérents, le club se questionne sur la **poursuite** de son activité ou de sa **dissolution**.

Une réunion sera organisée courant printemps, vous en serez tous avertis.

## Voeux du maire de janvier

Les habitants de la commune sont invités à lever **le verre de l'amitié pour la nouvelle année** dans la salle polyvalente le samedi **25 janvier à 15h**, autour d'une part de galette des rois, dans une ambiance chaleureuse.



**Eric Dubourgoux**

maire de Saint-Gervais-sous-Meymont,  
les conseillers municipaux et le personnel  
communal vous souhaitent **une bonne année**

# 2025

*« Ceux qui souffrent et qui partagent sont plus profondément humains, que les égoïstes heureux »*  
Antoine de Saint-Exupéry

## Programme du Foyer Rural 2025

Voici les dates des manifestations 2025 de la commune et du foyer rural :

- **Soirée Patois du Livradois** animée par Laurent BOITIAS le **Same-di 8 Février** à la Maison Citoyenne à partir de 20h30.
- **Bal des piques prunes** avec la sono L'ALDIANA le **Samedi 22 Février** à la salle polyvalente à partir de 20h.
- **Assemblée générale** du foyer rural le **15 Mars** à l'Auberge du bon vieux temps le bourg 63590 La CHAPELLE -AGNON .
- **Journée du citoyen** le **Samedi 26 Avril** au lieu dit Pradat, bâtiment communal, rassemblement à 8h pour tous les bénévoles.
- **Fête du pain** au vieux four communal le **Samedi 24 Mai** aux Mortains à 19h30.
- **Fête des piques prunes** le Samedi 5 Juillet au Bourg de ST GERVAIS sous MEYMONT.

**La commune et le Foyer rural vous attendent nombreux pour partager ces journées de fêtes dans la bonne humeur.**

*Les fêtes de  
l'année 2025!*

## Association Kass-Pat

Vous souffrez d'une pathologie chronique et vous souhaitez vous maintenir en forme ou retrouver votre mobilité au quotidien : Rejoignez l'Association Kass'patt.

Kasspatt est une association créée en 2018 et qui a pour objet de **promouvoir l'activité physique régulière à destination de toute personne porteuse de pathologie chronique et du public fragile.**

Les objectifs de l'association :

- **Se remettre en mouvement** par le biais d'activité physique adaptée afin de maintenir et /ou améliorer la santé ;
- **Créer du lien social** et restaurer l'estime de soi par la reconnaissance et l'appartenance à un groupe ;
- **Permettre aux séniors de maintenir leur autonomie.**

Les cours sont encadrés par des professionnels qui ont suivi une formation spéciale « Activité Physique Adaptée ». Aucune notion de compétition lors des cours, seulement de la bonne humeur et des mouvements simples et faciles à réaliser, chacun à son rythme. Le patient doit être muni d'une ordonnance de son médecin traitant.

La cotisation annuelle est de 70 € payable après le cours d'essai.

Les séances ont lieu à :

- **St Dier** (mardi de 15h00 à 16h00 à la Briqueterie)
- **Cunlhat** (mardi de 16h30 à 17h30 au gymnase)
- **Augerolles** (Vendredi de 09h15 à 10h15 à la salle de réunion, derrière le restaurant "A la bonne Franck'ette")
- **Courpière** (Vendredi de 10h45 à 11h45 à la salle Livradois)

Informations : 06 09 98 62 23 - [patients.kasspatt@gmail.com](mailto:patients.kasspatt@gmail.com)

## C.C.A.S repas de fin d'année



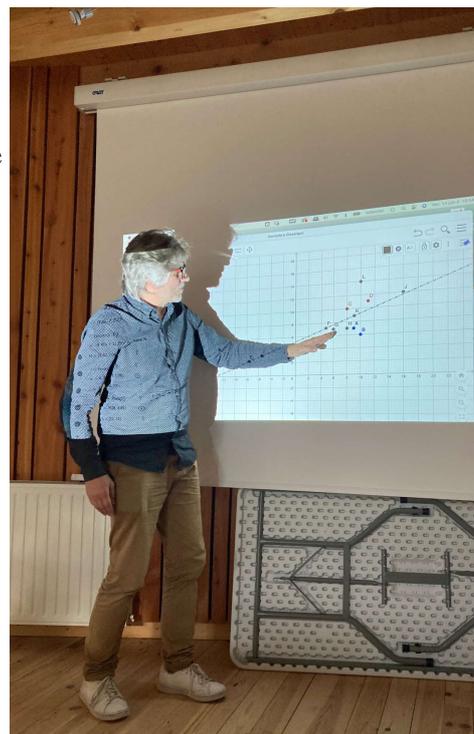
Comme tous les ans, le CCAS invite les personnes résidentes à titre principal sur la commune, âgées de 70 ans ou plus au 31 décembre 2024, à participer à **un repas de fin d'année**. Pour celles qui pour diverses raisons n'ont pas pu y assister, **un colis leur a été proposé**. Cette année 29 colis ont été distribués et 7 personnes ont choisi le repas à la salle polyvalente. **Un grand merci à Ghislaine Fayard** pour ces jolies créations fabriquées à la main sur le thème de Noël, qui ont été offertes à tous et qui ont réchauffé les cœurs.

## 10 ans « Maison Citoyenne »

Nous voulions une Maison pour tous et toutes. Une maison qui puisse nous réunir après des événements importants de la Commune, une maison qui puisse nous apporter de la chaleur humaine, une maison dans laquelle les citoyens et les citoyennes se sentent bien.

C'est fait ! 10 ans après son ouverture, le 15 juin 2015, la Maison Citoyenne, située au cœur du bourg, ouvre ses portes à toutes sortes de manifestations : expositions, soirée à thème, débat, fête des Maisons fleuries, Assemblées Générales... **2025 sera donc la 10ème année de la Maison Citoyenne** et voici l'occasion de nous retrouver pour regarder un instant derrière nous avec des photos, des histoires, des souvenirs. L'occasion aussi de regarder devant et d'envisager de nouveaux projets pour cette Maison pour tous et toutes !

**A suivre...**



## Cérémonie du 11 novembre

Le 11 novembre dernier la commune a proposé de se réunir pour la **commémoration de la Victoire et de la Paix le 11 novembre**, jour anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France. Le rendez-vous a eu lieu au monument aux morts dans le bourg, **Mr. Charobert, membre de la FNACA** s'est rendu à la cérémonie.



*Hommage à tous les morts.*



## La véritable recette de la potée auvergnate

*Le moelleux de la viande et la fermeté des légumes font de la potée auvergnate un incontournable de l'hiver. Le plus dans cette recette? Différentes moutardes pour exalter les saveurs!*



### INGREDIENTS

- 1 kg de palette de porc
- 1 jarret de porc
- 3 saucisses de Montbéliard
- 1 saucisse de Morteau
- 1/2 chou frisé
- 8 carottes
- 8 pommes de terre
- 8 navets
- 4 blancs de poireaux
- 1 oignon
- 2 clous de girofle
- 5 grains de poivre
- 1 bouquet garni
- Moutarde pour le service

### PREPARATION

- Placez la palette et le jarret dans un grand faitout et couvrez d'eau froide. Ajoutez l'oignon épluché piqué de clous de girofle, le poivre et le bouquet garni. Portez à ébullition et laissez cuire à couvert pendant 1 h 30.
- Lavez soigneusement les légumes. Épluchez carottes, navets et pommes de terre. Retirez les premières feuilles du chou et coupez-le en deux.
- Coupez les poireaux en deux dans la longueur et ficelez-les. Blanchissez le chou 5 mn dans de l'eau bouillante puis égouttez-le.
- Ajoutez tous les légumes à la viande et faites cuire pendant 20 mn.
- Incorporez les différentes saucisses et prolongez la cuisson, à couvert et à feu moyen, pendant 20 mn. Dressez les légumes et les viandes égouttés sur un plat puis versez le bouillon à part. Servez avec plusieurs sortes de moutarde.

Régalez vous ! Bon appétit !

## Les Cotillons

Venez nous rejoindre pour passer de bons moments! Vous découvrirez nos **danses traditionnelles d'Auvergne**. Apportez vos instruments de musique (accordéon, violon, cabrette...). Parlez-en à vos amis. Pour tout renseignement, appelez Marie au 06 41 69 67 22.

## Remerciements

Annick Dousson, secrétaire de mairie, remercie chaleureusement les habitants de la commune de Saint-Gervais-sous-Meymont pour leur **immense solidarité et grand coup de main** pour la réparation très rapide de sa toiture qui a été gravement endommagée lors du passage de la tempête de grêle au mois de juin.

## Rappel horaires mairie et site web

La mairie est ouverte : **le mardi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h, le jeudi et vendredi de 8h30 à 12h**. Nous vous rappelons que vous pouvez trouver les informations essentielles de la mairie, comme le dernier bulletin municipal, les comptes rendus des conseils municipaux et les liens vers les démarches administratives diverses sur le site internet de la mairie : [www.saint-gervais-sous-meymont.fr](http://www.saint-gervais-sous-meymont.fr)

## Etat Civil

### Mariages

**Amélie DELAY et Stéphane ROBERT**, le 26 août 2024

**Valérie CONVERT et Frédéric PASSARET**, le 31 août 2024

**Roxane VERNE et Stéphane CINTOLESI**, le 31 août 2024

### Décès

**PARKER François Lucien**, né le 09/08/1975 à Chevreuse, décédé le 05/06/2024 à Sauvessanges.

**CARTON François Marie Alexis**, né le 17/12/1954 à Moulins, décédé le 08/07/2024 à St Gervais sous Meymont, inhumé le 12/07/2024 à Olliergues.

**MAYET Eric**, né le 21/12/1967 à Thiers, décédé le 10/08/2024 à Ambert, inhumé le 16/08/2024 à St Gervais sous Meymont.

**CORREE Gilette, épouse THILLARD**, née le 11/02/1958 à La Réunion, décédée le 30/08/2024 à Ambert, inhumée le 03/09/2024 à St Gervais sous Meymont.

**MAYET Gisèle, épouse RAYNAUD**, née le 06/04/1957 à St Gervais sous Meymont, décédée le 26/10/2024 à Clermont-Ferrand, inhumée le 02/11/2024 à St Gervais sous Meymont.

**DUVAL Marise Thérèse Louise, veuve LESOURD**, née le 13/10/1929 à Nancy, décédée le 07/11/2024 à Puteau, inhumée le 16/11/2024 à St Gervais sous Meymont.

**LATALLERIE René**, né le 05/12/1937 à St Jean des Ollières, décédé le 15/12/2024 à Ambert, inhumé le 23/12/2024 à St Gervais sous Meymont.

**DAILLOUX Franck**, né le 09/10/1964 à Ambert, décédé le 15/12/2024 à Clermont-Ferrand, inhumé le 23/12/2024 à La Chapelle Agnon.



ACCUEIL LA COMMUNE MUNICIPALITÉ VIE PRATIQUE TOUR

